



## Separation concubin avec bien immobilier

Par **oskar**, le **14/07/2014** à **11:41**

Bonjour,

J'ai fais construire sur un terrain m'appartenant une maison pour laquelle j'ai contracté un prêt immobilier à mon nom et celui de ma concubine.

Elle a décidé de se séparer. J'aimerais garder la maison. Pour moi et les enfants que j'aurai en garde alternée. Je ne veux pas qu'ils perdent leur principal repère.

Sachant que je paye seul les mensualités et que j'ai fait l'apport initial, est-elle en droit de demander sa part ? de forcer la vente de la maison ?

Merci pour vos réponses. Je suis dans le flou total et le moral au plus bas.  
Merci